



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-0998

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Soutien à l'élaboration du PDIE de la zone industrielle de Meyzieu - Versement d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) pour l'année 2009-2010

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnèche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Llung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

Séance publique du 2 novembre 2009**Délibération n° 2009-0998**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Soutien à l'élaboration du PDIE de la zone industrielle de Meyzieu - Versement d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) pour l'année 2009-2010**

service : Direction prospective et stratégie d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Depuis quelques années, la question de l'articulation des temps des salariés, des entreprises et du territoire se développe. En particulier la question de la mobilité et des déplacements sur les zones d'entreprises a pris un essor considérable. Les attentes des entreprises sont de plus en plus nombreuses et la Communauté urbaine, mission espace des temps et développeurs économiques, est de plus en plus interpellée pour animer cette question sur les territoires. A ce jour, 7 expérimentations-actions de plan de déplacements interentreprises (PDIE) sont en cours. Ils concernent près de 400 entreprises et près de 20 000 salariés et font de la Communauté urbaine un territoire leader sur cette thématique de mobilité durable.

Chaque PDIE vise à réaliser sur chaque zone d'activités concernée un diagnostic transports-déplacements, une enquête auprès des salariés et l'élaboration d'un plan d'actions afin d'inciter salariés, clients et fournisseurs à réduire l'utilisation de la voiture pour les déplacements domicile-travail et l'usage professionnel.

Dans ce contexte, l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) demande le soutien de la Communauté urbaine pour l'accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche de plan de déplacements interentreprises.

Un pré-diagnostic a été réalisé entre avril et juillet 2009 qui a permis de sensibiliser les entreprises sur ce thème et a mobilisé 26 entreprises, soit environ 2 500 salariés concernés.

Un comité de pilotage a été constitué réunissant les principaux acteurs concernés (Communauté urbaine, communes concernées, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie -Ademe-, Sytral, région Rhône-Alpes et entreprises volontaires).

Il s'agit, sur ce territoire, avec l'appui d'un consultant spécialisé, de réaliser dans un premier temps un état des lieux transports et mobilité, suivi d'une enquête auprès des salariés, avec animation de groupes de travail en entreprises qui déboucheront sur un plan d'actions inter et intra-entreprises : organisation du covoiturage, amélioration de la desserte de transports en commun en concertation avec le Sytral, incitation aux dispositifs modes doux, etc.

Cette démarche est cofinancée par l'Ademe, la région Rhône-Alpes, la Communauté urbaine et les entreprises volontaires sur la base d'un budget global de 35 000€ TTC :

- une subvention de la Communauté urbaine de 8 000 € TTC,
- une subvention de la région Rhône-Alpes de 10 000 € TTC,
- une subvention de l'Ademe de 10 000 € TTC,
- une participation des entreprises de 7 000 € TTC (société d'équipement du Rhône et de Lyon -SERL- : 4 000 € et entreprises : 3 000 €).

Afin de soutenir cette démarche innovante dans le cadre d'une démarche de mobilité durable, il est proposé d'autoriser le versement d'une subvention de 8 000 € à l'Association des industriels de la région de Meyzieu qui porte cette expérimentation ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1°- Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 8 000 € au profit de l'Association des industriels de la région de Meyzieu dans le cadre de l'élaboration du PDIE pour l'année 2009-2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'Association des industriels de la région de Meyzieu définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2°- Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3°- La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2009 - compte 0657480 - fonction n° 0020 - selon l'échéancier suivant : 8 000 € en 2009

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.